

## FICHE DE POSTE

### Année 2016/2017

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°45</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant spécialisé au Centre Médico Psycho Pédagogique Départemental</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est situé au sein du CMPP départemental (0132736 D) qui est implanté dans les 6 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , et 12 <sup>e</sup> arrondissements de Marseille et composé de plusieurs équipes pluridisciplinaires.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Le <b>CMPP Départemental</b> est un service du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Il a une mission de prévention et de soin dans le domaine de la santé mentale. Le CMPP propose des prises en charge individuelles ou en petits groupes.
	<b>MISSIONS</b>	Sous l'autorité fonctionnelle du chef de service et de la directrice pédagogique, l'enseignant spécialisé est le référent des questions pédagogiques au sein d'une des équipes pluridisciplinaires du CMPP. Il est membre à part entière de cette équipe et du CMPP (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs ...). Il participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement ou de formation. Il collabore avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Il assure l'interface entre les établissements scolaires et la structure de soins. Il met en place le suivi pédagogique en individuel ou en petits groupes selon les modalités définies en équipe, dans un local adapté.
	<b>COMPETENCES</b>	Savoir travailler en équipe Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des difficultés psychologiques ou des difficultés d'apprentissage diverses. Savoir mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées. Savoir mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant. Savoir mettre en œuvre des modalités de travail qui ne correspondent pas forcément à celles de l'école ordinaire.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Qualification : CAPA-SH option D
	<b>NOMINATION</b>	Il s'agit d'un poste à profil. Les candidats seront auditionnés par une commission. L'enseignant titulaire d'un capa sh est nommé à titre définitif, tous les autres seront nommés à titre provisoire.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24H face aux élèves + 3 heures de coordination et de synthèse.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Avant le 15 juin 2016 par courriel à l'inspection de l'éducation nationale <a href="mailto:ASH2(ce.0131307a@ac-aix-marseille.fr)">ASH2(ce.0131307a@ac-aix-marseille.fr)</a> . Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	<b>CONTACT</b>	Frédéric AZAIS, IEN ASH2 ( 06 34 18 52 44) <a href="mailto:ce.0131307a@ac-aix-marseille.fr">ce.0131307a@ac-aix-marseille.fr</a>